

MERVELIER - INFO

**ASSEMBLEE BOURGEOISE DU MERCREDI 3 DECEMBRE 2014 A 19h30
A LA SALLE COMMUNALE DE MERVELIER**

Ordre du jour :

1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 11.12.2013.
2. Présenter, discuter et adopter la vente des bâtiments 113 (habitation), 113A (remise) et 113B (remise et poulailler) de la parcelle 0358 du ban de Mervelier avec une surface de terrain de 1550 m² au plus offrant.
3. Divers

**ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE DU MERCREDI 3 DECEMBRE 2014 A 20H00
A LA SALLE COMMUNALE DE MERVELIER**

Ordre du jour :

1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 25.06.2014.
2. Ratifier la décision de l'assemblée bourgeoise de ce jour, à savoir, adopter la vente des bâtiments 113 (habitation), 113A (remise) et 113B (remise et poulailler) de la parcelle 0358 du ban de Mervelier avec une surface de terrain de 1550 m² au plus offrant.
3. Présenter, discuter et adopter le budget 2015, la quotité d'impôts et les différentes taxes communales.
4. Présenter, discuter et adopter le nouveau règlement concernant l'entretien des chemins et des drainages de la commune mixte de Mervelier.
5. Présenter, discuter et adopter le nouveau règlement sur les émoluments communaux de la commune mixte de Mervelier.
6. Présenter, discuter et adopter le crédit de financement de Fr. 73'500.00 pour l'achat d'un petit tracteur, à couvrir par voie d'emprunt et donner compétence au Conseil communal pour la consolidation.
7. Divers.

Les règlements mentionnés sous points 4 et 5 sont déposés publiquement au secrétariat communal, où ils peuvent être consultés 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée précitée. Les éventuelles oppositions seront adressées, durant le dépôt public, dûment motivées, au secrétariat communal.

2. Ratifier la décision de l'assemblée bourgeoise de ce jour, à savoir, adopter la vente des bâtiments 113 (habitation), 113A (remise) et 113B (remise et poulailler) de la parcelle 0358 du ban de Mervelier avec une surface de terrain de 1550 m² au plus offrant.

Rapporteur : André Marquis

3. Présenter, discuter et adopter le budget 2015, la quotité d'impôts et les différentes taxes communales.

Rapporteur : Alexandra Wingeier

Le Conseil communal vous propose d'accepter le budget de fonctionnement municipal 2015, déficitaire de Fr. 76'557.00.

Budget municipal 2015

Rubriques	Charges			Produits		
	Budget 2015	Budget 2014	Différence	Budget 2015	Budget 2014	Différence
Administration	190'300.00	184'300.00	6'000.00	51'000.00	41'600.00	9'400.00
Travaux publics	101'500.00	97'862.00	3'638.00	95'000.00	92'000.00	3'000.00
Affaires juridiques	7'680.00	4'880.00	2'800.00	2'760.00	2'300.00	460.00
Instruction / formation	718'350.00	698'670.00	19'680.00	23'300.00	22'100.00	1'200.00
Aide sociale	354'328.00	366'074.00	-11'746.00	2'200.00	8'700.00	-6'500.00
Economie publique	21'400.00	22'500.00	-1'100.00	0.00	0.00	0.00
Finances	220'050.00	214'850.00	5'200.00	53'325.00	37'730.00	15'595.00
Impositions	44'000.00	51'000.00	-7'000.00	1'358'166.00	1'399'507.00	-41'341.00
Enlèvement des déchets	46'200.00	49'200.00	-3'000.00	46'200.00	49'200.00	-3'000.00
Inhumations	4'500.00	5'200.00	-700.00	2'500.00	2'500.00	0.00
Service du feu	14'700.00	14'700.00	0.00	12'000.00	12'000.00	0.00
Epuration	48'000.00	48'000.00	0.00	48'000.00	48'000.00	0.00
Totaux	1'771'008.00	1'757'236.00	13'772.00	1'694'451.00	1'715'637.00	-21'186.00
Excédent de charges	76'557.00	41'599.00				

Les autorités communales vous proposent de conserver la **quotité d'impôt actuelle, soit 2,25**.

Le Conseil communal vous propose également d'accepter le budget de fonctionnement bourgeois 2015 qui se solde par un **déficit de Fr. 5'000.00**.

Budget bourgeois 2015

Rubriques	Charges			Produits		
	Budget 2015	Budget 2014	Différence	Budget 2015	Budget 2014	Différence
Administration	23'900.00	23'400.00	500.00	200.00	450.00	-250.00
Travaux publics	17'100.00	7'100.00	10'000.00	10'500.00	0.00	10'500.00
Finances	48'500.00	49'800.00	-1'300.00	73'800.00	71'614.00	2'186.00
Totaux	89'500.00	80'300.00	9'200.00	84'500.00	72'064.00	12'436.00
Excédent de charges	5'000.00	8'236.00				

4. Présenter, discuter et adopter le nouveau règlement concernant l'entretien des chemins et des drainages de la commune mixte de Mervelier.

Rapporteur : Joël Tschannen

5. Présenter, discuter et adopter le nouveau règlement sur les émoluments communaux de la commune mixte de Mervelier.

Rapporteur : Michel Randin

Le Service des communes de la RCJU a proposé à toutes les communes jurassiennes d'instaurer un règlement unifié sur les émoluments communaux. Ce règlement vous sera présenté lors de l'assemblée.

6. Présenter, discuter et adopter le crédit de financement de Fr. 73'500.00 pour l'achat d'un petit tracteur, à couvrir par voie d'emprunt et donner compétence au Conseil communal pour la consolidation.

Rapporteur : Michel Randin

Le Conseil communal souhaite investir dans l'achat d'un tracteur multi-usages pour le déneigement et le balayage des trottoirs, des places publiques (école, église, halle, ...) et la tonte des espaces verts de la commune. Ce tracteur sera également utilisé par le FC Val Terbi pour la tonte de leurs terrains de foot moyennant le paiement d'une location à l'heure d'utilisation.

Recrutement SIS Haut Val Terbi 2015

Sont convoqués au recrutement du SIS, toutes les personnes ayant 20 ans révolus (hommes ou femmes), intéressées et motivées à incorporer le corps des sapeurs-pompiers du SIS Haut Val Terbi :

- **Date :** 3 février 2015
- **Heure :** 19h30
- **Lieu :** 2825 Courchapoix (hangar des pompes)
- **Rue :** Sur Brelidé 3

Au nom du SIS Haut Val Terbi
Le fourrier : Kottelat Cyrille

Amicale de la « La Gravalonne »

La construction de notre cabane forestière « **La Gravalonne** » est terminée et la commission de construction, placée sous la présidence de M. Jean-Claude Kormann, sera dissoute prochainement. Nous tenons vivement à remercier tous les membres de cette commission pour l'excellent travail effectué.

Cette cabane a été construite et inaugurée en 2013. Elle a été édifée en très peu de temps grâce à la collaboration bénévole de plusieurs habitants du village et ceci dans un excellent esprit de camaraderie ! Cette année encore, quelques travaux de finition ont été réalisés pour améliorer le confort des nombreuses personnes qui louent la cabane et qui apprécient à sa juste valeur toutes les commodités mises à disposition.

Mais il est important que cette cabane reste dans un bon état. Dans ce but, mais aussi dans l'esprit cité plus haut, il sera créé en début d'année prochaine une «**Amicale de la Gravalonne**» qui devra s'occuper de l'entretien de cette construction.

Cette Amicale sera régie par des statuts ad hoc dont le projet est actuellement à l'étude auprès du Conseil communal. En temps utile, ils pourront être consultés au bureau communal.

Les buts principaux de l'Amicale seront d'entretenir les constructions existantes, d'améliorer l'aménagement et le confort des lieux, de développer et entretenir les aménagements extérieurs, de promouvoir et de faciliter l'usage de la cabane forestière et, en collaboration avec le garde-forestier, de faire en sorte qu'il y ait toujours une réserve de bois sec à disposition des utilisateurs.

Toutes les personnes qui sont intéressées à faire partie de cette Amicale peuvent déjà se renseigner et s'inscrire au bureau communal. Notre secrétaire, mais aussi Madame le Maire et tous les Conseillers Communaux seront à même de vous donner les précisions nécessaires et répondre à toutes vos questions.

Inscription à l'assurance-chômage auprès de la commune pendant les Fêtes de fin d'année

En cette période de fin d'année, nous vous informons que l'ORP-Jura, tout comme l'Administration cantonale, fermera ses bureaux pendant les Fêtes de Noël et de Nouvel-An.

Vous pourrez donc les atteindre jusqu'au 24 décembre 2014 à 11h30 et dès le 5 janvier 2015 à 08h00.

Afin de permettre à toute personne concernée de s'inscrire à l'assurance-chômage et de revendiquer des indemnités dès son premier jour de chômage, nous vous remercions de vous annoncer au plus tard le 5 janvier 2015.

Offre de prestations par leVide.ch SA

Dernièrement, vous avez reçu une communication de la société leVide.ch SA qui vous propose le ramassage, sans tri, à votre domicile du PET, papier, verre, carton, alu et boîtes de conserve.

Cette prestation est privée et payante en sus de celles proposées par les services publics (déchetterie, éco point, ramassage, etc.), et organisation mis à votre disposition par la Commune.

Elle n'influence en rien la taxe de base que la commune facture, ni ne modifie le système d'élimination des déchets urbains (ordures ménagères) et la taxe au sac gérée par le SEOD.

leVide.ch SA est une société anonyme qui doit obtenir une autorisation d'exploiter pour exercer sur le territoire des communes où elle entend déployer des activités. Ce sont les communes et les syndicats qui les représentent et qui détiennent le monopole d'élimination et de valorisation des déchets urbains.

leVide.ch SA vous offre donc, une prestation, contre rémunération, en parallèle à un service identique qui fonctionne à Mervelier.

Nous espérons que ces informations et clarifications vous auront été utiles avant d'engager des frais supplémentaires pour la gestion de vos déchets.

Fermeture de l'administration communale durant les Fêtes de fin d'année

Nos bureaux seront fermés du lundi 22 décembre 2014 au vendredi 2 janvier 2015. En cas d'urgence vous pouvez contacter :

- Du 22 décembre au 26 décembre : Alexandra Wingeier au 079 912 58 47
- Du 27 décembre au 3 janvier : Joël Tschannen au 078 853 71 53

Voeux

2014, comme toute autre année, a amené à notre communauté son lot d'évènements, heureux pour certains, tragiques pour d'autres. Nous souhaitons que la trêve des fêtes apporte un peu de réconfort aux uns et un peu de repos aux autres.

Malgré la morosité économique, nous espérons que 2015 nous permettra de vivre quelques bons moments, en allant de l'avant, avec les moyens du bord.

Le bon fonctionnement d'une petite commune ne serait pas possible sans les compétences, le savoir-faire et le dévouement des citoyens. Nous remercions donc vivement tous ceux qui ont œuvré à la bonne marche de notre bourgade, qui ont contribué au bien-être des villageois et qui ont soutenu les autorités.

Le conseil communal vous souhaite de passer des fêtes de fin d'année, faites de convivialité et de partage. Il se réjouit de travailler à vos côtés en 2015.

Tableau du Conseil communal pour 2015

	Maire Martine Brêchet 032 / 423 06 43 078 / 614 32 76 Martine.brechet@sunrise.ch	
	Vice-maire Michel Randin	
Conseillers communaux		Suppléants
Finances Julien Froidevaux 079 / 753 48 84 julienfr@looksuisse.ch		Michel Randin
Travaux publics Joël Tschannen 078 / 853 71 53 afjt@bluewin.ch		Julien Froidevaux
Infrastructures Michel Randin 079 / 435 18 44 michel.randin@randincharpente.ch		Joël Tschannen
Ecoles & Œuvres sociales Marianne Kottelat 032 / 438 80 71 mar.kottelat@gmail.com		Jean-Paul Bloque
Economie publique Jean-Paul Bloque 032 / 438 82 34 j.p.bloque@gmail.com		André Marquis
Bourgeoisie André Marquis 079 / 234 33 43 andre.marquis@bluewin.ch		Marianne Kottelat

